

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Frédéric Henriot, Rémi Darmon, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Théo Lazuech, Pierre Bertiaux, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Albert Da Silva, Elisabeth De Lavergne, Laurent Rémy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez- Caillot, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Anne-Charlotte Bénichou (arrivée à 20h41)	Pouvoir à Philippe Escande
Ariane Wachthausen (arrivée à 20h41)	Pouvoir à Rémi Darmon
Pierre Chazan	Pouvoir à Martine Charvin
Alain Cano (arrivé à 21h08)	Pouvoir à Marie-Pierre Digard
Michèle Viala (arrivée 20h54)	Pouvoir Frédéric Henriot
Kaouthar Benameur	Pouvoir à Didier Missenard
Abdelhamid Mellouk	Pouvoir à David Ros
Christophe Le Forestier	Pouvoir à Patrick Villette

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 25

Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Pierrick Courilleau est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2024-01 – AFFAIRES GENERALES – MODIFICATION DES TARIFS DE CONCESSIONS ET TAXES FUNERAIRES – RECTIFICATION

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu l'article L2223-15 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2023-104 du Conseil Municipal du 18 décembre 2023 fixant les tarifs des concessions au cimetière communal applicables au 1^{er} janvier 2024,

Considérant que la délibération n° 2023-104 comporte une erreur matérielle sur certains tarifs,

Vu l'avis de la commission « Finances, développement économique et affaires générales » du 24 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** les nouveaux tarifs des concessions, des cavurnes et des cases de columbarium du cimetière communal, comme suite, pour application au 1^{er} janvier 2024 :

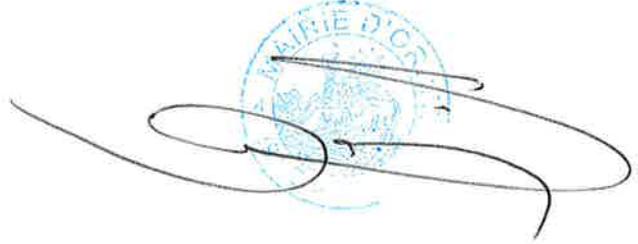
	Durée	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Concession de terrain	50 ans	1 800 €	1 900 €
	30 ans	750 €	800 €
	15 ans	375 €	400 €
Cavurnes	15 ans	375 €	400 €
	30 ans	750 €	800 €
Cases de Columbarium	15 ans	300 €	350 €
	30 ans	600 €	650 €

- **dit** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget de la commune.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le **06 FEV. 2024**
et de la publication le

06 FEV. 2024

David ROS
Sénateur-Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text "MAIRIE D'ORSAY" around the perimeter and a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.